

TARIFS*

Le tarif est calculé en fonction des revenus des familles (quotient familial), et est modulé en fonction des heures de fréquentations mensuelles et de la provenance de la famille. Il inclut la fourniture des couches et des repas.

La facture mensuelle représente le reste à charge de la famille après déduction des droits PAJE, s'ils s'appliquent. **La famille doit faire une demande de PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) auprès de la CAF ou de la MSA.**

Heures de fréquentation Quotient familial	≤ à 80 h/mois	de 81 à 130 h/mois	de 131 h/mois et au-delà
Tranche 1 Inférieur à 400 €	6,70 €	5,80 €	3,70 €
Tranche 2 De 401 € à 750 €	6,80 €	5,90 €	3,80 €
Tranche 3 De 751 € à 900 €	6,90 €	6,00 €	3,90 €
Tranche 4 De 901 € et plus, et les non connus	7,00 €	6,10 €	4,00 €

*Un supplément de 0,30 € de l'heure sera facturé aux familles dont les communes ne sont pas conventionnées.

EXEMPLE DE FACTURE

Quotient familial	Nb d'h de fréquentation	Facture totale	Droits PAJE	Reste à charge de la famille
Tranche 3 870 €	95 h dans le mois	(80 h x 6.90 €) + (15h x 6 €) = 642 €	545.70 €	96.30 €

AIDES AUX FAMILLES

Crédit d'impôt pour les enfants de moins de 6 ans.

FACTURATION

La facture (reste à charge à la famille) sera émise la 1^{ère} semaine du mois pour le mois précédent et sera à régler avant le 15 de chaque mois.

Règlement possible par chèque ou virement bancaire.



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

MICRO-CRÈCHE

LA RITOURNELLE LE BOURGNEUF LA FORET



UN ACCUEIL COLLECTIF

UN PERSONNEL QUALIFIÉ

Accueil des enfants de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans

2 rue de la Vigne - 53410 Le Bourgneuf la Forêt
Accès par l'arrière du pôle enfance
la.ritournelle53@orange.fr / 02 43 37 16 83

NOS VALEURS

CONVIVIALITE

RESPECT

EPANOUISSEMENT

BIENVEILLANCE

ACCUEIL

DE 10 ENFANTS

Régulièrement,

Occasionnellement,

En cas d'urgence.

*Priorité d'accueil aux enfants
des collectivités partenaires*

UNE EQUIPE
PROFESSIONNELLE
QUALIFIEE

avec les diplômes de la
petite enfance pour
encadrer les enfants

Educateur de jeunes enfants
CAP petite enfance

La Ritournelle est gérée par la Fédération départementale Familles Rurales en partenariat avec l'association Familles Rurales du Bourgneuf, les communes du Bourgneuf la Forêt, Bourgon, Olivet, La Brûlatte, Saint Ouen des Toits et la Communauté de communes du Pays de Loiron (collectivités signataires d'une convention).



Inscriptions et renseignements : la.ritournelle53@orange.fr ou 02 43 37 16 83

L'inscription se fera auprès de la responsable sur rendez-vous.

La 1^{ère} rencontre avec la responsable est l'occasion de visiter la structure, de faire le dossier d'inscription et de fixer la période d'adaptation avant l'accueil effectif de l'enfant.

Lors de la 1^{ère} rencontre :

- Se munir de son numéro allocataire CAF ou MSA
- Apporter le courrier de la CAF ou MSA indiquant le quotient familial
- Apporter le carnet de santé de l'enfant



ACCUEIL

DE 10 ENFANTS

de 2 mois et demi
à 4 ans

LES HORAIRES

de 7h30 à 19h00
du lundi au vendredi

